



pdfpdf

Newsletter n°2 Mai-Juin

LES SWINGS DE VALGARDE

L'édito du Président

Bonjour à tous nos membres et bienvenue sur cette seconde newsletter. Trois mois après l'ouverture d'une nouvelle page de notre ASGV, tous les membres du CA ont trouvé leur place pour faire vivre au mieux l'Association. Malgré une météo parfois capricieuse et humide en ce début d'année, toutes les compétitions ont rencontré un franc succès. Participants nombreux, convivialité au 19^e trou sont autant d'encouragements pour nous à poursuivre notre action dans ce sens. Prenez d'ores et déjà date pour la soirée « Noire et Blanc » du 7 juin à la Bastide Verte, où je vous réserve une belle surprise !

Par ailleurs, un dialogue régulier avec le Directeur Général de la Sagem, gestionnaire du golf, Monsieur Charles Ignatoff, s'est instauré. Amélioration du parcours (plantations d'arbres à venir, abords et colliers de greens), aspects sportifs sont abordés dans une volonté de part et d'autre constructive.

L'ASGV s'inscrit également dans une démarche volontaire pour encourager une pratique du golf responsable pour la préservation de notre environnement, thème de premier plan évoqué lors de l'Assemblée Générale de la FFG à Lyon à laquelle j'ai assisté et représenté notre Association Sportive.

A votre écoute, nous vous invitons enfin à partager toutes vos suggestions, remarques ou observations sur l'organisation ou le parcours en nous contactant sur le courriel association.golf.valgarde@gmail.com

Merci encore pour votre nombreuse présence lors des compétitions conviviales, car sans vous, rien ne serait possible.

Bon golf à toutes et à tous.

Jean- Louis Estienne

Résultat compétitions

L'ensemble des résultats et toutes les photos sont à retrouver sur le site ASGV, <https://www.asgolfvalgarde.net>

Un lien direct FFG est également à votre disposition sur la page d'accueil.....

Vos inscriptions, prioritairement sur RMS9 : <https://1012.rms9.fr/a9online/#/>



Ecole de Golf

Fête de l'Ecole, participation au Challenge des Ecoles de Golf, ainsi que Championnat du Var Espoir U11. [Mathys Moreno champion](#), ainsi que [Brieux Lamblin 1^{er} net](#). Une belle vitalité pour nos jeunes joueurs et leurs formateurs bénévoles. Puisseons-nous garder ces talents en devenir au sein de notre As Valgarde !



Saint Patrick

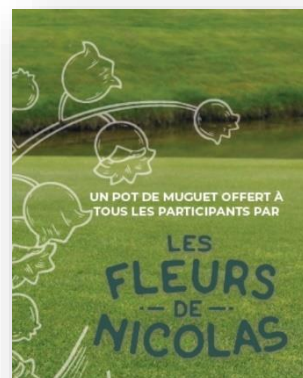
39 équipes se sont affrontées lors d'un scramble sur un parcours vert irlandais.

Le couple Grattepanche emporte le brut et le net. Bravo et merci à tous les participants qui ont fait l'ambiance de cette belle journée. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec encore plus de déguisements aux couleurs irlandaises.



Conviviale du Muguet

Encore un beau succès malgré une météo très humide. Un brin de pluie, un brin de bonne humeur et un brin de muguet pour ce scramble remporté par la paire Cavdar/Simutoga. Un grand merci à notre sponsor « Les Fleurs de Nicolas » pour le traditionnel porte bonheur du 1^{er} mai offert à chaque équipe.



Côté Golf

Très beau succès avec plus de 420 participants. Une météo exceptionnelle, pour quatre jours de golf sur un parcours superbe. De belles cartes (et ce malgré des roughs très sélectifs), ainsi qu'une remise des prix richement dotée par le sponsor de la compétition. Enfin, un magnifique cocktail toujours très apprécié a conclu cette édition 2024. RDV encore plus nombreux l'année prochaine !



Interclub Féminin

Notre équipe féminine de Valgarde termine la saison à la première place. Bravo Mesdames !

Ligue par équipe 2^e division Messieurs

L'équipe masculine assure le maintien, après un quart de finale très disputé sur le Parcours de Valcros. Encore un effort pour la montée !

Compétitions à venir

MAI

Mar 7: Gentlemen 4 balles
repères rouges

Sam 11: Classement + Juniors

Vend 17/Sam 18: trophée
Séniors2

Sam 25/Dim 26: Grand Prix
Jeunes

Mar 28: Mardi des Dames



Juin

Sam 1^{er}: Compétition
Ecole de Golf

Dim 2: Conviviale
Rotary

Ven 7: Soirée ASGV

Samedi 15: Fête Ecole de Golf

Dim 23 Lexus Golf Cup

Sam 29/Dim: trophée SAGEM

Parcours



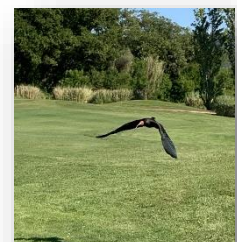
Bécassine des marais

Nous avons tous pu constater l'excellente qualité du parcours pour ce début de printemps. Greens et fairways ont d'ailleurs été très appréciés des nombreux participants extérieurs lors des trophées Midam et Séniors3 les 23 et 24 mars dernier, ainsi que de la dernière compétition Côté Golf

Le golf de Valgarde participe de manière significative à la protection d'une biodiversité très riche comme en témoignent ces rencontres que vous faites régulièrement lors de vos parties. Situé en zone péri-urbaine de grande densité, les sols non artificialisés du parcours ont absorbé en quantité les nombreuses pluies que la région a subi, contribuant à la recharge des nappes phréatiques locales. Continuons à respecter cet environnement exceptionnel, ramassons nos « tees cassés », soyons attentifs à nos déchets qui s'échapperaient de nos sacs. Enfin, pour faire écho au discours de Jean Yves Ortéga, président de la Ligue Paca, lors de la dernière compétition Côté Golf, ramenons nos bouteilles plastique afin de les recycler dans des poubelles de tri, pour une pratique du golf environnementalement responsable



Maman et ses canetons



Ibis en plein vol



Ochette d'Egypte 1



Inoffensive
Couleuvre vipérine

Règles locales

BALLE PLACÉE/ (Règle Locale E3)

Quand autorisée, si la balle repose dans la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut placer la balle d'origine ou une autre balle une seule fois, à UNE LONGUEUR DE CLUB.

HORS LIMITE (R18)

En l'absence de lignes blanches, le hors limite est défini par l'alignement au sol des éléments de limite les plus à l'intérieur entre piquets blancs, clôtures, grillages, clôtures électriques anti-sangliers.

BARRIERE ELECTRIQUE ANTI-SANGLIERS (RL E7)

Si la balle d'un joueur repose sur le parcours et à l'intérieur A MOINS DE 2 LONGUEURS DE CLUB d'une clôture électrique, il peut **sans pénalité**, se dégager selon la règle 16.1 : **point de référence** : à 2 LONGUEURS DE CLUB sans se rapprocher du trou à partir de la clôture électrique. **Zone de dégagement** : 1 LONGUEUR DE CLUB sans se rapprocher du trou.

ZONES A PENALITE (R17)

Les zones à pénalité sur les trous 7/13/14/16 (Parcours Vert) ou 1/3/9/16 (Parcours Blanc) marquées sur un seul côté s'étendent à l'infini. Le practice à droite du trou 14(PV) ou 1(PB) est une zone de jeu interdite (R17.1e)

Les ponts surplombant les zones à pénalité sont à l'intérieur des zones à pénalité.

Tous les fossés non marqués font partie de la zone générale.

CONDITIONS ANORMALES DU PARCOURS & OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES (R16.1)

. Sur les trous 17/18 (PV) ou 4/5 (PB), si une balle heurte la ligne électrique aérienne ou un des poteaux support, le coup ne compte pas. Le joueur **doit** jouer une balle, sans pénalité, de l'endroit où le coup précédent a été joué (RLE11)

. Les zones dénudées sur les greens.

. Les routes et chemins avec revêtement artificiel, **y compris les chemins recouverts de graviers**, sont considérés comme une condition anormale du parcours et donnent droit à un dégagement selon la règle 16.1



